

Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours : principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature de langue allemande aux autres disciplines. Il replace la langue allemande dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde germanique.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.

b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé va au-delà de C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section de langue allemande

En section de langue allemande, le BFI peut donner lieu à la double délivrance du baccalauréat français et de son équivalent allemand, l'*Abitur*. Toutefois, cette possibilité n'est offerte qu'aux élèves ayant suivi un parcours « bilingue », c'est-à-dire ayant suivi l'ensemble des enseignements spécifiques du BFI en langue allemande (approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde, histoire-géographie en allemand).

En section allemande, l'approfondissement culturel et linguistique est abordé par le biais d'études approfondies de la littérature et de textes non fictionnels en langue allemande, en proposant l'expérience d'une approche pédagogique propre au système éducatif allemand.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue ;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en allemand en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres ;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.) ;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de nature et de longueur différentes, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- la tenue d'un journal de classe numérique ;
- des textes argumentatifs ;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet collaboratif ;
- animer des débats, des conférences ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques ;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique en section de langue allemande

En section allemande, le contenu linguistique et littéraire du programme du cycle terminal correspond au programme de la *Gymnasiale Oberstufe* en Allemagne. La version allemande du BFI donne accès à la double délivrance du baccalauréat et de l'*Abitur* (règlement de la partie allemande pour le BFI pour l'obtention de la *Allgemeine Hochschulreife (Abitur)* adopté par la KMK le 7 juillet 1986 dans sa version du 27 novembre 2020). De ce fait, les épreuves écrites et orales de la version allemande du BFI sont sous la responsabilité du représentant de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länder* de la République fédérale d'Allemagne (KMK) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique s'inscrit dans la continuité des programmes de seconde de section internationale et prend en compte les compétences acquises. En accord avec les *Bildungsstandards für die Allgemeine Hochschulreife* (standards de formation pour les domaines de compétences dans la discipline « allemand » du 18-10-2012 dans sa version en vigueur) et le *Kerncurriculum für die gymnasiale Oberstufe an Deutschen Auslandsschulen im Fach Deutsch* de la KMK (10-09-2015 dans sa version en vigueur), il vise à :

- offrir l'expérience d'une approche pédagogique et didactique propre au système éducatif allemand ;
- aider l'élève à acquérir un registre de langue soutenu et à maîtriser un allemand précis à l'écrit comme à l'oral ;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique qui amène à une plus grande autonomie de l'élève ;
- favoriser la créativité de l'élève et l'amener à exprimer ses idées et ses sentiments ;
- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève ;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires d'Allemagne et des pays germanophones ;
- développer les compétences interculturelles de l'élève.

Dans la continuité de la classe de seconde, l'élève étudie des textes correspondant à des genres et des époques différentes. Durant le cycle terminal, les domaines suivants sont obligatoirement approfondis :

- étude de la poésie dans différents siècles ;
- étude des caractéristiques du théâtre classique et moderne ;
- étude d'œuvre romanesque ;
- analyse critique de thèmes non fictionnels en lien avec une œuvre littéraire ou le thème général défini dans le programme littéraire limitatif.

Un programme littéraire limitatif, renouvelé tous les deux ans, constitué d'un thème définissant les choix de poèmes, d'une pièce de théâtre, de trois œuvres romanesques et d'un thème général est défini d'un commun accord entre les inspections française et allemande. Les œuvres de ce programme limitatif doivent être étudiées durant le cycle terminal.

Pour les parcours de BFI trilingues, ne donnant pas lieu à la double délivrance, un programme littéraire limitatif spécifique est publié tous les deux ans.